

L'APHASIE OU LE PARADOXE DU PHÉNOMÈNE

Marie-Claude LE BOT

Le principal danger de la clinique est de submerger l'observateur sous une constellation de faits cliniques dont il lui faut rendre compte. La tentation de l'exhaustivité, prise comme garantie d'objectivité de l'observation, est alors grande mais irrémédiablement vouée à l'échec car le fait clinique ne cesse de nous échapper : la preuve en est le nombre toujours croissant de publications qui se donnent pour finalité de compléter, en les précisant, les tableaux descriptifs des troubles aphasiques.

Or, la volonté d'épuiser ainsi le sujet est doublement vaine tant en raison, d'une part de la définition que l'on se donne du fait pathologique, qu'en raison, d'autre part, de la spécificité de l'objet étudié.

En effet, quelque implicite que soit la théorie à l'origine de l'observation, celle-ci n'est jamais neutre et appréhende le phénomène clinique au travers d'une grille qui, privilégiant certains aspects et en négligeant d'autres, se fait aussi interprétative. Le fait n'existe qu' "observé". L'assertion n'est ni nouvelle ni originale, mais ses conséquences sont fondamentales. En particulier, elle devrait nous préserver de l'écueil qui consiste à croire que des théories sont plus aptes que d'autres à traiter certains faits cliniques. C'est là faire acte de positivisme que de penser à une phénoménologie intangible et immuable de la clinique qui conduit à prendre pour une même réalité ce qui n'est qu'identité terminologique. De ce fait, la clinique n'est pas un lieu où se posent des questions dont certaines seront résolues par les progrès de la psychologie cognitive et d'autres par la grammaire générative.

Les théories, à moins de confiner au dogmatisme, ne peuvent être des réponses à des questions qui se poseraient de toute nécessité;

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

elles ne sont qu'un outil qui permet de formuler une problématique et deviennent ainsi une étape de la connaissance. L'idée se trouve dès lors exclue que l'on peut "prendre la question là où elle en est", car en dresser l'état ne prend son sens qu'a l'intérieur d'un cadre théorique cohérent. Ce n'est pas qu'il faille négliger les travaux passés ou parallèles mais l'erreur serait de croire qu'ils peuvent concourir, par juxtaposition de leurs résultats, à cerner au plus près la pathologie. Leurs enseignements ne sont pas tant dans les explications qu'ils livrent de tel ou tel trouble, que dans la contrainte où ils sont souvent de faire appel, pour résoudre les problèmes soulevés, à un modèle théorique autre que celui qui a permis leur formulation. L'interdisciplinarité, revendiquée alors comme un progrès de la connaissance scientifique, n'est souvent que l'aveu implicite d'une insuffisance théorique¹.

La description des faits pathologiques ne devrait pas être la finalité de l'observation car jamais la clinique ne s'épuisera en elle. La clinique doit être explicative; ce terme résume bien la démarche que nous nous sommes fixée. En effet, une explication de la pathologie ne suffit pas si elle ne s'accompagne pas, en retour, d'une validation ou d'une rectification du modèle qui la fournit. Les rapports de la théorie et de la clinique doivent être, non pas inductifs mais hypothético-déductifs, c'est-à-dire que le phénomène clinique devient alors le lieu où peut se fonder la valeur scientifique des hypothèses avancées.

La compréhension des troubles ne se résout pas dans une évaluation comparative des performances pathologiques et des performances normales, laquelle ne fournit jamais ni l'explication des unes, ni celles des autres. Seule l'observation clinique de la pathologie nous donnera la clé du normal.

A ce titre, l'étude de l'aphasie est fondamentale pour la connaissance du langage car les dissociations qu'elle révèle nous contraignent à émettre des hypothèses que l'observation du normal, ne donnant à voir qu'un objet global, n'aurait pu suggérer. Que de nombreux modèles soient, de manière équivalente, aptes à décrire cet objet, n'implique rien quant à leur aptitude à l'expliquer.

¹. cf. G. BACHELARD La formation de l'esprit scientifique.

Nous pensons pour notre part que l'élaboration théorique et l'observation clinique ne sont que les deux faces indissociables d'une même démarche scientifique et que, si le fait clinique ne prend forme qu'en fonction de notre capacité de le percevoir, sa valeur est fondamentalement heuristique.

La spécificité de l'objet étudié est une autre raison qui rend difficile la saisie du phénomène clinique. La réalité humaine a pour propriété d'être dialectique. Dialectique, c'est à dire que l'explicite qui la manifeste n'existe qu'en fonction d'une structure implicite ou "instance" qui la rend possible. En d'autres termes *"le phénomène contredit l'instance qui permet de le poser"* ou encore *"l'instance est contradictoire avec le phénomène qui, en la manifestant, l'occulte"*².

Cette conception s'applique tout particulièrement au type de réalité qui nous préoccupe. Les manifestations cliniques que nous observons sont paradoxales et ne doivent pas être prises pour le trouble lui-même, mais au contraire, comme les conséquences explicites d'un processus pathologique sous-jacent.

Dans le cas de l'aphasie, et parce que le système touché, que nous appelons grammaticalité, relève d'une définition structurale, c'est à une dynamique des compensations que l'on assiste, dynamique qui met en place des mécanismes visant à pallier le trouble structural. On conçoit dès lors que le fait aphasique aperçu n'est phénoménologiquement qu'un aspect d'une compensation à la fois contradictoire et systématique du trouble et l'on conçoit, dans le même temps, que son explication n'est pas à chercher là où il se manifeste.

Le travail essentiel n'est donc pas de mesurer la production aphasique à l'aulne d'une attente de l'examineur, car le contraste ainsi dégagé ne permettrait, en tout état de cause, que d'évaluer l'écart ponctuel du pathologique au "normal". Le travail de recherche doit tendre à mettre en évidence le fonctionnement pathologique implicite; fonctionnement occulté par le fait clinique.

². J. GAGNEPAIN Le premier homme, séminaire non publié (22 Novembre 1984, cf. aussi Du Vouloir Dire).

L'élaboration d'un protocole d'examen adéquat est alors nécessaire. Mais si l'on ne se donne pas pour seul but de rendre compte de la réalité pathologique et qu'on donne aussi à la clinique le soin de questionner le modèle auquel on se réfère, la conception de ce protocole doit suivre les différentes étapes de la recherche et non les précéder. Cela n'ôte rien aux exigences de rigueur auxquelles nous le soumettons mais, se construisant en fonction des problèmes qui surgissent, il est un véritable outil de travail dont l'adéquation se trouve constamment mesurée.

INTRODUCTION.

C'est dans ce cadre que nous avons mené l'étude que nous rapportons ici et dont l'origine a été suggérée par les réflexions unanimes faites autour des capacités de compréhension des aphasiques de Broca et qui font état d'une dissociation de leurs performances.

En effet, l'impression première que donne ce type d'aphasiques de tout comprendre ce qu'on leur dit est rapidement infirmée lors de la présentation d'épreuves précises, qui laissent à penser que certains éléments grammaticaux leur offrent plus de difficultés que d'autres. Nous avons rapproché cette remarque d'une autre caractéristique des performances des aphasiques de Broca qui allie un caractère quantitativement déficitaire à *“une efficacité considérable quant à la communication³”*. Se trouve là posée la question de savoir si l'incompréhension ou l'omission de ces éléments particuliers que sont la préposition, le déterminant ou le pronom tient à leur nature — qu'il nous faudrait alors caractériser — ou bien n'est-ce là que l'effet d'un mécanisme pathologique spécifique qui serait généralisable à tout le lexique. Qu'on ait pu repérer que tel élément était plus "redoutable" pour l'aphasique (nous pensons ici plus particulièrement à la préposition) tiendrait aux conditions d'examen dont on a, jusqu'alors, usé.

³. F.LHERMITTE, L'aphasie, p.125.

Notre étude porte comparativement sur une population de seize malades, dix aphasiques de Wernicke⁴ et six aphasiques de Broca⁵ dont trois étaient agrammatiques et trois autres stéréotypés. C'est à cause de ces derniers que l'essentiel de notre protocole est écrit, ce qui nous a permis de contourner le problème posé par la pauvreté des performances à l'oral.

L'APHASIE DE BROCA ET LA PRÉPOSITION : DIFFICULTÉ SPÉCIFIQUE OU INCIDENTE ?

Le point de départ de cette étude est donné par les remarques faites au sujet des phénomènes de compréhension chez l'aphasique de Broca autour desquels s'est établi, au cours des années de travaux et de recherche, un consensus. Les auteurs s'accordent en effet pour signaler une contradiction entre le fait que si, spontanément et de manière globale, l'aphasique de Broca semble tout comprendre (au contraire du Wernicke) les difficultés surgissent dès lors qu'ils ont à traiter des phrases mettant en jeu des prépositions. C'est pourquoi la majorité des auteurs conseille d'incorporer au bilan des épreuves qui font intervenir ce type d'élément.

Nous nous trouvons là devant une dissociation très nette qui fait que, dans l'épreuve d'Ombredane, si l'aphasique de Broca n'a aucune difficulté à désigner *le chat* ou *la chaise*, ses performances sont beaucoup plus aléatoires dès lors qu'il lui faut pointer : *le chat sur la chaise* ou *la chaise sur le chat*. C'est ce qui fait dire à Lecours et Lhermitte que les prépositions sont des "unités linguistiques particulièrement redoutables pour l'aphasique"⁶, ce que Goodglass confirme en évoquant, lui, les difficultés "logico-sémantiques" du Broca.

Une des premières conclusions que l'on pourrait tirer d'une telle observation serait d'attribuer à la préposition un statut particulier, "mot outil" ou "mot grammatical", ayant de ce fait un rôle spécifique (syntaxique par exemple) qui serait à l'origine de la difficulté du Broca à la traiter.

⁴. Anatomo-cliniquement confirmés.

⁵. A.R.LECOURS et F.LHERMITTE, *L'aphasie*, Chapitre 15.

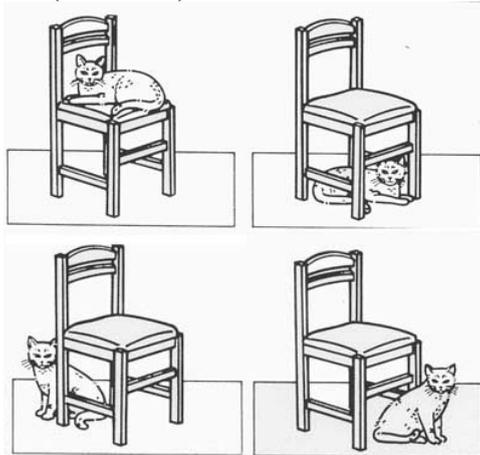
L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

Mais une autre remarque accompagne toujours les résultats à ce type d'épreuve (test d'Ombredane, mais aussi Token Test 5è épreuve) : les erreurs des aphasiques de Broca ne sont pas tout à fait aléatoires — elles ont, en effet, un caractère antinomique : c'est-à-dire qu'au lieu de montrer *le chat est [sur] la chaise*, les Broca montrent *le chat est [sous] la chaise*, et notre expérience personnelle confirme leur tendance à "répondre" par la préposition exactement contraire. Ce type d'erreur n'est d'ailleurs pas réservé aux seules épreuves de compréhension et émaille le discours spontané des aphasiques de Broca.

1 - AUTOUR DU TEST D'OMBREDANE.

Cette dernière remarque nous a semblé intéressante car se dégageait là une systématique dont il fallait mettre à jour le fondement. Nous avons donc voulu préciser cette question et avons utilisé, pour ce faire, les planches du test d'Ombredane, mais nous ne les avons pas réservées au seul usage des désignations.

En effet, outre cette modalité, nous avons proposé à des aphasiques de Broca de compléter des phrases décrivant 4 des 6 images que comporte le test. (1- 2- 4 - 6).



L'épreuve consiste à donner à compléter 4 séries de phrases à l'aide du stock de prépositions mis à leur disposition (*dans, sur, sous, derrière, devant, à gauche, etc...*), chaque série devant être entièrement complétée avant de passer à la suivante.

Dans les deux premières séries a) et b) seule a été omise la préposition, dans les deux suivantes, c) et d) ont été supprimés la préposition *et* le second substantif :

série a) le chat est ... la chaise

série b) la chaise est ... le chat

série c) le chat est

série d) la chaise est

Nous présentons ici les réponses d'un malade aux séries a) et c) qui reflètent fidèlement, nous semble-t-il, celles des autres à qui l'épreuve a été proposée :

série a) : M. L.

image :

1) le chat est dessus la chaise

2) le chat est dans la chaise

4) le chat est derrière la chaise

6) le chat est à droite dans la chaise

série c) : M.L.

image :

1) le chat est sous à côté

2) le chat est à droite

4) le chat est devant

6) le chat est sur

Les réponses du malade sont intéressantes à deux titres : 1 - la précision lexicale de la préposition est variable selon le contexte de la phrase dans laquelle elle doit intervenir. Si les deux substantifs coexistent dans la même phrase, les réponses sont erronées par rapport à la cible attendue. Plus exactement, elles ont tendance à être antonymiques :

cf. image n° 1

le chat est sous la chaise

Réponse du malade :

le chat est dessus la chaise

Par contre, si le 1er substantif figure seul, la préposition est correctement choisie.

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

2 - Dans ce second cas, la non cohérence grammaticale qui découle de l'absence du second substantif : *le chat est sur Ø* ne gêne pas le malade, mais, paradoxalement, l'aide.

Ces résultats suggèrent que le problème ne porte pas sur le choix de la préposition elle-même, mais plutôt sur la mise en relation de cet élément avec les autres mots de la phrase. En effet, dans les phrases à un substantif, la correction du choix de la préposition suppose qu'un principe de différenciation formelle implicite l'a fondé ; qu'existe, chez le malade, des relations formelles d'opposition entre ces prépositions⁷.

Dans les phrases qui intègrent les deux substantifs, la réponse nous apparaît antinomique (ex: *dessus* à la place de *sous* pour l'image n°1) ; cette tendance qui systématise la totalité de la série nous autorise à envisager que le choix de la préposition s'est effectué non pas en fonction du premier substantif comme cela aurait dû l'être, mais en fonction du second. Vues sous cet angle, les performances trouvent une cohérence car elles ne sont plus aléatoires, mais peuvent être évaluées comme le résultat d'une sorte de négligence de *l'ordre des mots dans la phrase*, la préposition pouvant alors être régie indifféremment par le premier ou le second substantif.

Si effectivement, d'un point de vue d'adéquation par rapport à l'image à décrire, il est indifférent de rapporter la préposition *au chat* ou à *la chaise*, pour autant, de choisir l'un ou l'autre conditionne nécessairement la préposition. Par exemple, pour décrire l'image n°1, les deux phrases suivantes seront équivalentes :

le chat est sur la chaise = la chaise est sur le chat.

Les deux prépositions employées alors sont antinomiques (sous/sur), mais elles ne le sont que parce que l'ordre des mots n'est pas le même dans les deux phrases. Or, pour l'aphasique, cette

⁷. Il faut signaler que ce type de performances est particulier au Broca et que le Wernicke utilise le stock des prépositions de manière totalement aléatoire.

dernière restriction ne semble pas prise en compte, ce qui le conduit à rendre équivalents les deux énoncés :

le chat est sous la chaise = le chat est sur la chaise.

Il apparaissait difficile alors d'évoquer un simple problème de précision lexicale qui ferait défaut au malade, car ce qui semble lui poser question est le fait que le choix de la préposition doive se doubler d'une contrainte supplémentaire qui rend non aléatoire l'ordre des mots d'une phrase.

2 . LA NOTION D'ENVIRONNEMENT PHRASTIQUE

Ces constatations nous ont amené à reposer la question de la façon suivante : les perturbations relevées dans l'emploi des prépositions tiennent-elles à une spécificité catégorielle de ce type de mot "grammatical" ou bien sont-elles liées, comme semblent le suggérer nos résultats, à un "parasitage" de l'environnement phrastique ? Peut-on observer le même phénomène avec des éléments linguistiques autres que les prépositions ?

Nous avons donc proposé aux aphasiques de Broca un exercice de type "phrase à trous" qu'il s'agissait de compléter avec des mots mis à leur disposition (verbes ou noms). Nous donnerons ici deux exemples du genre de réponses que ce type d'exercice a provoqué chez des aphasiques de Broca.

Ex. n° 1 : choix : marche - marches - marchent

- *quand on marches sur les marche de l'escalier on les entend grincer.*

Ex. n° 2 : choix : place - placent - places

- *le client place sa voiture sur la places quand il fait ses achats*

Au delà des erreurs ponctuelles, on constate que les réponses du malade ne sont pas le fruit du hasard. En effet, bien que n'étant pas celles du normal, il semble bien que des contraintes d'accord en nombre ont présidé à ses performances. Le mot manquant a été

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

choisi mais l'accord a été ici systématiquement fait avec les termes qui lui étaient consécutifs dans la phrase.

Quand on marches sur les marche de l'escalier



Ceci a été confirmé par le malade lorsqu'on lui a demandé de justifier sa réponse. Les deux exemples choisis ici reflètent bien le mode de réponse des Broca lorsque l'exercice proposé les contraint à se déterminer aussi précisément. Le problème de ces malades n'est pas tant l'accord en lui-même que l'accord de quoi; c'est-à-dire qu'il ne sait pas sur quels termes de la phrase celui-ci doit jouer. De même que la suppression du second substantif permettait de lever la difficulté du choix de la préposition, la place du mot manquant, dans une phrase à compléter, sera déterminante — c'est-à-dire que l'on notera une amélioration sensible des performances des Broca dès lors que le mot à choisir sera le dernier de la phrase dans les exercices du type :

1) choix : fleur - fleurs - rose - fleurent
- je ramasse de belles

2) choix : vert - verte - verts - vertes - vertent
- le garçon mange une pomme

En règle générale, ce genre de test pose peu de difficultés aux aphasiques de Broca.

Dans cet exercice, comme dans le précédent, on constate que les erreurs dans le choix lexical (de la préposition ou du nombre) sont tributaires du contexte de la phrase dans laquelle il doit se faire. En effet, *tous* les termes de la phrase peuvent jouer de façon indifférenciée rôle de contrainte dans ce qui va présider au choix lexématique et/ou morphématique du malade.

Qu'il s'agisse donc de préposition ou de lexème, les difficultés sont de même nature, dues à ce qu'il réorganise sa phrase en fonction d'une problématique qui lui est propre et qui consiste à exercer une précision lexicale efficiente au sein de regroupements qui ne tiennent pas compte de ce que nous appellerons provisoirement le découpage syntaxique du normal.

C'est sur cette dissociation du lexical et du syntagmatique que nous aimerions maintenant réfléchir entre ce qui semble être la conservation, par le Broca, d'une contrainte de différenciation dont témoigne la précision de ses choix, et l'aléatoire du regroupement des termes dans la phrase. En particulier, dans le second exercice, il nous apparaît important de remarquer que tout en tenant compte de l'accord dans le choix du lexème, la réponse du Broca néglige les règles de cohésion qui lient ce lexème avec *son* déterminant *les-marches* ; ou avec *son* préfixe personnel *on-marche*. Nous voyons dans cet accord erroné du lexème le même défaut d'analyse qui donne à la préposition la liberté de s'accrocher de manière indifférente aux termes qui la suivent ou la précèdent.

L'APHASIE DE BROCA : UN DÉFAUT DE FORMALISATION DE L'UNITÉ ?

A ce moment de notre réflexion, il nous a semblé important de nous arrêter à cette apparente indépendance, dans le nom, du lexème et de son déterminant ou, dans le verbe, du lexème et de son préfixe personnel, mise en évidence par la situation de test et que la seule observation des énoncés aphasiques des Broca ne pouvait suggérer. En effet, le trait dominant de leurs récits spontanés, écrits ou oraux, est une quasi-absence de déterminants et de pronoms qui a fait évoquer trop rapidement le style télégraphique. On a cru pouvoir ainsi les opposer, en se fondant sur des études quantitatives, aux aphasiques de Wernicke dont les énoncés ne sont pas dépourvus de ce type de morphèmes.

C'est donc expérimentalement qu'il nous a fallu contraindre les aphasiques de Broca à se poser la question de la relation déterminant/lexème nominal et pronom/lexème verbal, et pour cela nous avons établi un protocole à deux épreuves que nous avons proposées à des Broca et des Wernicke.

1 . ÉPREUVE N°1

a) LE PROTOCOLE EXPÉRIMENTAL

La première épreuve consiste, dans un premier temps, à donner par écrit une liste de lexèmes avec pour consigne de faire figurer

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

devant chacun son déterminant ou son pronom qui est à choisir dans un stock lexical⁸ mis à leur disposition :

ex. : pantalon

La seconde partie de l'épreuve inverse la consigne : les malades ont une liste de morphèmes et doivent y adjoindre le lexème adéquat à choisir aussi dans une liste. ex. : je

Etant donné le type de l'épreuve, plusieurs réponses sont possibles à chaque fois. On remarquera que l'élément absent (morphème ou lexème) est signalé graphiquement par un trait horizontal, ce qui contraint le malade, car en lui "délimitant ainsi le manque" on canalise sa réponse. Nous rapporterons ici les réponses de deux aphasiques, dans leur intégralité, qui nous semblent caractériser la démarche générale adoptée pour chacun des groupes, Broca et Wernicke.

a) le- il- nous - les - pour - la - elle - un - je - elles - tu - dans - avec - sous - en - ils - que -

Questions ?	Réponses (Broca)	M.L.	Réponses (Wer.)	Mme.B
- robe	la robe		la robe	
- mange	le mange		il mange	
- parapluie	un parapluie		un parapluie	
- journal	les journal <u>s</u> *		des journal	
- écrivons	l'écrivons		elle écrivons	
- voit	il voit		ils voit	
- crayon	tu crayon		le crayon	
- boivent	en boivent		tu boivent - elles boivent	

⁸. Précision terminologique : nous appelons capacité lexicale la maîtrise de la différence entre éléments minimaux exclusifs les uns des autres au sein d'un ensemble, ou inventaire. Qu'il s'agisse d'un ensemble restreint de *morphèmes*, dont le seuil minimal est le binarisme (singulier/pluriel) par exemple), ou d'un ensemble très diversifié de *lexèmes*. Les *morphèmes* font donc partie du lexique, et leur production requiert la même capacité que celle des lexèmes.

- clefs	elles clefs	une clefs
- billet	sous billet	le billet

*le malade rajoute le s qui, lui semblait-il, manquait

b) mangent - voiliers - pantalon - radis - jouent - billet portes -
tableau - voiture - finit -

Questions ?	Réponses (Broca)	M.L.	Réponses (Wernicke)	Mme.	B.
Une —	une voiture		une voiture une porte une tableau ? (hésite)		
les —	les voiliers les portes les radis les mangent ils jouent		les pantalons les radis les portes les voitures les tableaux		
il —	il radis il billet il voiture		il mangent il jouent il finit		
tu —	tu pantalon tu radis tu billet tu portes		tu mangent tu jouent tu finit		
la —	la voiture		la portes la voiture		

b) LES RÉSULTATS

Les aphasiques des deux groupes rencontrent des difficultés avec ce type d'épreuve, mais il est intéressant de constater que leurs erreurs ne sont pas identiques et qu'au-delà de leur repérage ponctuel il est possible de mettre en évidence pour chacun d'entre eux une cohérence interne qui leur est propre. En effet, dans chacun des groupes, ce qui fait contrainte et ce qui est négligé n'est pas identique — c'est-à-dire, ce qui fait règle, autrement dit ce qui est encore analysé et d'autre part ce qui est perdu et qui devient donc aléatoire, n'est pas semblable chez le Broca et chez le Wernicke.

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

Pour le Wernicke, la dépendance morphème/lexème fait contrainte puisqu'elle le conduit à une cohésion morphologique, et pourtant il néglige les règles d'accord qui obligent le normal à maintenir une valeur identique de genre et de nombre sur les deux éléments : *une clef* devient pathologiquement *une clefs*.

Pour le Broca, au contraire, la présence de tel déterminant ou pronom devant tel lexème, est totalement aléatoire, mais il paraît cependant très sensible au maintien d'une identité de genre et de nombre de l'un à l'autre des éléments. Ceci a pour conséquence phénoménale de faire coexister dans les réponses du Broca des marques du nom et des marques du verbe: *elles clefs* sur la seule base d'une contrainte d'accord qui, elle, est effective. Il y a donc la deux démarches dissociables : soit la question du test est envisagée exclusivement comme une relation de tel type de morphème avec tel type de lexème, soit il s'agit, et de façon tout aussi exclusive, d'une question de relation d'accord en genre et en nombre.

Deux modalités ont donc présidé aux réponses des aphasiques, mais la sélectivité de la contrainte et son caractère exclusif chez l'un et chez l'autre fait que l'on peut émettre l'hypothèse qu'elles ne renvoient pas à un principe unique d'analyse dans le langage mais qu'elles sont le fait de deux processus dissociables. La seconde partie du protocole précise la problématique.

2 . ÉPREUVE N° 2

a) LE PROTOCOLE EXPÉRIMENTAL

La seconde épreuve du protocole porte exclusivement sur l'opposition Nom/Verbe et permet de mieux saisir la difficulté spécifique à chacun des deux groupes.

Nous avons choisi de faire porter le test sur une ambiguïté de la grammaire qui fait que des éléments matériellement identiques peuvent avoir une valeur lexicale différente selon le préfixe avec lequel ils coexistent :

Nous avons retenu les trois lexèmes suivants : brosse - montre - porte

Conditions de l'épreuve : les malades ont à leur disposition des cartons sur chacun desquels figure un lexème graphié de la façon

suivante, identique pour les trois : porte - portes - portent et un morphème de nom : le - les - la - ou de verbe il - ils - elle - elles - je.

A l'aide de ces étiquettes, les malades doivent écrire les séquences qui leur sont dictées par l'examineur qui donne ensemble le déterminant et le lexème, ou bien le pronom et le lexème. Les séquences dictées sont soit des noms, soit des verbes, soit des suites verbe et nom; dans ce dernier cas la séquence est dictée d'un seul trait, sans pause entre les deux mots. Il est parfois nécessaire de redire plusieurs fois la consigne. Si tel est le cas, et même si le malade a organisé le début de sa réponse avec l'une des étiquettes, celle-ci lui est redictée dans sa totalité.

Nous rapportons, ci-dessous, les résultats de deux malades, (l'un Broca, l'autre Wernicke) dans leur intégralité, ce qui nous semble essentiel, car seul l'ensemble des réponses, par le principe de cohérence qui les lie, nous permet de dégager la démarche aphasique, c'est-à-dire la stratégie pathologique mise en place pour résoudre un problème donné. L'intérêt de la clinique n'est pas, en effet, de mesurer quantitativement ou qualitativement l'écart entre les performances des aphasiques et celles des normaux, mais plutôt de voir que par la systématisme de leurs réponses ils reformulent, de façon spécifique, selon leur type d'aphasie, la question du test.

C'est pour cela que la comparaison d'énoncés pathologiques et des réponses attendues tourne court, car elle suppose que la question est la même pour l'aphasique et l'examineur, et que le premier ne peut qu'imparfaitement y répondre. Or, si la réponse est erronée, c'est parce qu'elle est le résultat d'une question, elle aussi, pathologique.

SÉQUENCE DICTÉE	RÉPONSE 1 : BROCA	RÉPONSE 2 : WERNICKE
il brosse	brosse	<i>brossent il brosse il montre il portent elles portent elles brossent</i>

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

la brosse	<i>la</i>	<i>la brosse</i>
je brosse	<i>brosse</i>	<i>je brosse</i>
elle porte les brosses	<i>porte brosses</i>	<i>elle porte la montre</i>
la montre	<i>montre</i>	<i>la montre</i>
il brosse la montre	<i>brosse montre</i>	<i>il porte la montre</i>
les montres	<i>brosses montres</i>	<i>les montres</i>
elle montre	<i>elles</i>	<i>je montre</i>
il brosse la porte	<i>la la montre brosse la porte brosse</i>	<i>je brosse les portes</i>
il porte les portes	<i>il porte ils portent</i>	<i>je porte la porte je porte la montre</i>
elle brosse les portes	<i>brosses la brosses</i>	<i>elles brossent la porte</i>

On remarquera que nous avons fait figurer la démarche progressive des malades dont les hésitations reflètent les difficultés et nous éclairent sur ce qui leur paraît être le bon résultat.

LES RÉSULTATS

Indépendamment des ratés ou réussites occurrenceiels à tel ou tel moment de l'épreuve, la démarche générale de chacun permet de dégager sa stratégie pathologique d'élaboration des réponses. Nous examinerons successivement celle du Wernicke puis celle du Broca qui apparaissent parfaitement antinomiques.

** Le Wernicke : un principe de catégorisation morphologique.*

Cet exercice confirme le précédent et prouve l'extrême sensibilité du Wernicke à ce qui, dans la consigne, relève d'une analyse en nom et verbe. En effet, ici encore, le problème n'est jamais de savoir la nature morphologique de ce qui a été dicté, pas plus que de restituer l'ordre de la séquence (N + V). Il ne commet là aucune erreur. Par contre, l'exercice permet de voir que ce qu'il néglige, dans la consigne, ne se limite pas à une contrainte de l'accord en genre et nombre, mais touche aussi bien les morphèmes que les lexèmes, ce que nous avons fait figurer dans le tableau suivant :

DICTÉE		RÉPONSE WERNICKE		
elle porte les brosses		elle porte la montre		
fém + sing ; fém + plur		morphèmes	fém + sing ; fém +sing	
porte	brosse	lexèmes	porte	brosse
verbe + nom		verbe + nom		

Les réponses des aphasiques de Wernicke sont donc, semble-t-il, tout à fait contraintes par la catégorisation morphologique, et ce, indépendamment de la valeur lexicale des différents éléments lexèmes ou morphèmes.

** le Broca : un principe de différenciation.*

Au contraire, il est très difficile d'établir chez le Broca une correspondance morphologique entre la séquence dictée et la réponse, tant sur la nature (nom ou verbe) que sur le nombre des mots, que sur leur ordre dans la phrase.

De toutes ces raisons que l'on peut invoquer, il en est une, d'évidence, qui ressort de la lecture des résultats : c'est l'absence quasi-générale de morphèmes; ce qui nous rend incapables d'interpréter si le Broca peut ou non faire le contraste nom-verbe. Mais ce qui pourrait tenir lieu d'explication, à savoir une négligence spécifique du Broca de cette catégorie grammaticale se trouve infirmé par le fait que les morphèmes ne sont pas les seuls à faire défaut, et que le cas peut aussi se produire avec les lexèmes.

DICTÉE	RÉPONSE BROCA
je brosse	ø brosse
la brosse	la ø

Si donc ce qui est négligé et ce qui ne l'est pas ne tient pas exclusivement à une catégorie lexicale morphème ou lexème, il faut cependant voir que le fait est corollaire de la question. C'est-à-dire que les réponses du Broca sont le reflet de la précision de la séquence dictée et témoignent d'une efficacité réelle à évaluer ce par quoi s'opposent deux énoncés successifs. C'est ainsi que le malade saisit dans le passage de *il brosse* à *la brosse* la commutation de *il* à *la*, ou bien dans le passage de *les portes* à *elle*

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

porte la commutation de *les* à *elle* puisqu'il fait figurer exclusivement le nouvel élément lexical morphématique dans les deux cas.

Cette capacité à évaluer de la différence régit l'ensemble de sa production, et ses performances s'organisent autour de ce principe formel totalement efficient qui lui permet une entière précision, tant morphématique que lexématique. Ce que l'exercice précédent nous avait suggéré se trouve donc confirmé; la sensibilité à l'accord en genre et nombre qui avait guidé les réponses est ici encore manifeste, mais la forme de l'exercice permet de constater que le choix des lexèmes (*montre* ≠ *porte* ≠ *brosse*) et des morphèmes (*je* ≠ *la* ≠ *elle* ≠ *il* ...) n'est pas, lui non plus, aléatoire.

Donc, bien que ponctuellement différentes, si l'on compare chaque séquence dictée et sa réponse, les performances de l'aphasique de Broca s'organisent autour d'un principe formel de différenciation totalement efficient et qui n'est pas tributaire des catégories lexicales car il s'applique à l'ensemble du lexique (morph. et lex.). Cependant, malgré cette précision lexicale opérante, on constate que le Broca reste incapable, dans ses réponses, de la catégorisation en nom et verbe du stimulus :

DICTÉE			RÉPONSE BROCA		
il brosse la porte			la porte brosse		
masc + sing ; fém + sing			morph.	fém-sing.	sing.
brosse	porte		lex.	porte	brosse
V	+	N		?	?

Il convient de préciser la nature de la difficulté. Pour noter le passage de *il brosse* à *la brosse* il faut et il suffit à l'aphasique de Broca d'écrire *la* en réponse à la seconde séquence dictée. L'appréciation lexicale ici manifeste qui a permis le choix de *la* ≠ *il* et qui présuppose un principe de différenciation implicite ne se double pas, pour ces malades, d'un autre principe implicite de cohésion qui nous fait ressentir *la* comme incomplet.

C'est pourquoi nous sommes conduits à dire que bien que chacun des éléments de la réponse ait une valeur oppositionnelle (c'est-à-dire qu'il ne se confond pas avec les autres parce que soumis à une analyse différentielle effective), pour autant, *il* n'en n'a pas de

valeur contrastive de nom et de verbe ; sa présence n'impliquant pas celle de certains autres.

Les conséquences d'une telle dissociation sont extrêmement intéressantes et contraignent à voir que la maîtrise linguistique d'une séquence telle que : *la brosse* passe, chez le normal, par un système d'analyse qui est double. De ce fait, bien que de nature différente, des difficultés se posent au Broca comme au Wernicke pour comprendre et produire cette séquence.

Pour le Broca, tout d'abord, le problème n'est pas de comprendre qu'il s'agit de *brosse* plutôt que *porte*, ou *je* plutôt que *la*, mais de pouvoir établir un lien nécessaire entre le lexème et le morphème, c'est-à-dire de déduire de la présence de l'un la présence de l'autre. Autrement dit, il ne conçoit pas que chaque élément (je - porte - la) fasse partie, en tant que fragment, d'un programme dont la solidarité interne le rend contrastif d'un autre.

Le Wernicke nous aide à préciser cette notion de programme puisque ses résultats nous indiquent que la solidarité des éléments peut s'établir indépendamment de leur valeur oppositionnelle. Dépourvus de celle-ci, les éléments n'en restent pas moins "fragments" d'un "tout", ce qui oblige à faire suivre *elle* d'un certain type de lexème qui soit verbal, et interdit de lui adjoindre *clef* (= elle clef). Ce n'est pas le cas pour le Broca, pour qui chaque élément est "indépendant" dans le sens où sa présence n'en appelle aucune autre; s'il ne conçoit pas *la* comme incomplet, c'est bien que, pour lui, la notion du tout n'est pas significative. Le fragment ne tire logiquement, en effet, son statut, qu'en fonction d'un entier qu'il présuppose implicitement (de la même façon qu'il ne peut y avoir choix qu'en fonction d'une différenciation instantielle ou implicite). Faute que le Nom ou le Verbe fasse, chez l'aphasique de Broca, unité, les morphèmes ne font plus "fragments".

A la lumière de cette remarque nous pouvons considérer les réponses données à la première épreuve pour laquelle la consigne était de "compléter" des mots (... clef; le ... ; je ...). Il est évident que les résultats obtenus ne sont pas conformes aux énoncés aphasiques de Broca décrits dans la littérature. Il ne le sont pas dans leur forme, mais celle-ci est tributaire de celle du test. Cela ne les rend pas moins valables et surtout ils illustrent, de façon très claire, que la question posée n'en est pas une pour eux.

La contrainte du test et le matériel proposé les obligent à répondre sur le mode d'une liaison lexème-morphème, mais l'aléatoire qui se dégage de la réponse, dans la réunion des deux éléments, permet de conclure que la consigne que nous leur donnons, leur est totalement indifférente car ils sont incapables de déduire la règle qui la régit. Ils se trouvent donc en situation de répondre à une question qu'ils ne peuvent se poser. Comme on l'a vu, le mode de réponse de l'aphasique de Broca, dans ce type d'épreuve, est exclusivement tributaire d'une différenciation partielle (qui analyse ici l'accord en nombre et genre); il ne tient aucun compte d'une règle de cohésion des éléments entre eux.

3 . CONCLUSION : UNITÉ ET IDENTITÉ. L'ANALYSE MINIMALE DÉDOUBLÉE.

Nous avons voulu exposer comment, face à une problématique de départ, la clinique nous a contraint à un cheminement expérimental au terme duquel nous devons reposer les questions à la faveur de nouvelles hypothèses. En effet, deux faits ont été pathologiquement dissociés dans chacun des groupes d'aphasiques : Broca et Wernicke.

a) LES APHASIQUES DE BROCA souffrent de ce que nous avons appelé l'absence d'un programme minimal de cohésion des éléments qui, constituant des unités, élève de ce fait des frontières et segmente ainsi la phrase. Cependant, si indépendants que soient les éléments, on constate que, lorsque la contrainte du test les y conduit, les aphasiques de Broca sont à même de différenciation lexicale très précise.

b) LES APHASIQUES DE WERNICKE sont, eux, très sensibles à ce qui relève d'une cohésion nécessaire des éléments. Par contre, celle-ci ne s'élabore pas sur une exigence de choix lexical (morphématique ou lexématique) mais sur l'exigence d'exclusion mutuelle de certains éléments au sein de programmes contrastés.

De ce fait, se trouvent là isolées cliniquement deux modalités, l'une de différenciation, l'autre de contraste dont l'autonomie se trouve vérifiée dans les performances exclusivement déficitaires de l'une ou de l'autre chez les aphasiques de Wernicke et les aphasiques de

Broca. C'est pourquoi ces deux tableaux aphasiques, par la dualité antinomique qu'ils présentent, obligent à remettre en cause la notion de complexité combinatoire qui analyserait *la brosse* comme une étape hiérarchiquement supérieure à *la* et *brosse*, faisant ainsi de la modalité de différenciation l'étape nécessairement préliminaire de celle de la segmentation.

L'une et l'autre sont tout aussi premières parce qu'élémentaires, définissant ainsi le minimal oppositionnel : l'identité qui différencie le lexique, et le minimal segmental : l'unité qui contraste la phrase. Il ne peut y avoir de complémentarité ou de hiérarchisation entre ces deux modalités car comment comprendre alors les performances des Broca qui, bien que guidés par un principe de différenciation n'en signifient pas pour autant de la segmentation. Or, si cette dernière était une étape seconde dans l'élaboration d'un ensemble linguistique complexe, qui pourrait être la phrase, rien ne devrait faire obstacle au Broca pour lui permettre de faire : *la brosse* puisqu'il analyse très correctement (*la≠je* et *brosse≠porte≠montre*).

Il convient d'être très précis sur la notion de segmentation qui n'est assimilable ni à celle de Jakobson, ni au concept de constituant immédiat dans la tradition américaine. Nous désignons là un processus formel qui permet au normal d'élaborer de l'unité, c'est-à-dire être capable de poser des frontières en-deçà et au-delà desquelles il n'y a pas encore un ou il y a déjà deux. Autrement dit, c'est d'avoir la possibilité de se déterminer sur le caractère fragmentaire d'un élément en fonction d'un tout implicite qui est l'unité. C'est cela que le Broca ne peut plus faire. Il ne peut plus concevoir que *la* ou *je* ne peuvent recevoir que tel ou tel élément, à l'exclusion de tous les autres : *la* dans, *la je*, *je je*, *je bouteille* sont impossibles; de la même façon que *sur la* appelle obligatoirement un lexème d'un certain type, c'est sur cette cohésion nécessaire et exclusive des fragments que se fait l'unité formelle.

Mais il est essentiel de voir que cette élaboration minimale de l'unité ne fait pas intervenir la notion de différenciation lexicale. En effet, bien que celle-ci ne soit plus accessible au Wernicke, ce dernier n'en possède pas moins le modèle de cohésion, le programme implicite qui fait que les éléments sont analysés comme fragments du tout, de l'unité, sans qu'ils aient, pour autant,

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

de valeur oppositionnelle. C'est pourquoi la segmentation minimale à laquelle nous faisons référence n'est pas à confondre avec l'organisation de la phrase en syntagmes qui, elle, s'effectue au regard d'une analyse lexicale et particulièrement morphématique dans le cas, par exemple, de l'accord en genre et en nombre.

Les phénomènes/modalités d'accord qui affectent la phrase devront, dès lors, être vus comme indépendants d'une capacité à établir des liens réciproques et nécessaires entre certains éléments.

a) Nous illustrerons tout d'abord cette remarque par la reprise d'un de nos exemples cités au début de cet article et qui est l'énoncé d'un Broca en réponse à un exercice de complétion de phrase :

- quand on marches sur les marche de l'escalier ...

Même si, phénoménalement, l'erreur peut apparaître comme un manque d'accord en nombre si l'on compare cet énoncé avec celui du normal, il faut voir que le déficit ne se situe pas là où il se manifeste. C'est ici l'absence de lien formel entre *les* (élément linguistique d'un certain type) et *marche* (élément linguistique d'un certain type aussi) qui a rendu aléatoire, par manque du processus qui fonde l'unité, la façon de manifester une analyse morphématique pourtant efficiente.

b) D'autre part, nos hypothèses nous permettent de réinterpréter les travaux de Goodglass et collaborateurs⁹ sur les marques homophones, en anglais, de la troisième personne du singulier de l'indicatif présent, du nom pluriel et du possessif, et de la façon qu'ont de les traiter les aphasiques de Broca.

Ces auteurs rapportent, en effet, qu'ils ont constaté que, dans une épreuve où l'on demande aux sujets de se prononcer quant à la validité morphologique de stimuli entendus (présence ou omission de la marque verbale, possessive ou plurielle), on constate que les aphasiques de Broca rapportent trois fois plus souvent l'omission

⁹. GOODGLASS H. et BERKO-GLEASON J., Agramatism and inflectional morphology in English., *Speech. Res.* 3 257, 1960.

de la marque plurielle que celle de la marque verbale phonologiquement identique.

H. Goodglass, pour expliquer cette différence de traitement, a recours à des arguments phonologiques et des arguments de fréquence, et à la grande incidence de la marque plurielle dans la langue. Ces explications ne nous semblent pas satisfaisantes dans la mesure où elles ne renvoient pas à une spécificité de l'aphasie de Broca puisqu'elle pourraient tout aussi bien servir d'argumentation pour rendre compte de performances d'aphasiques de Wernicke.

Or, se trouve là démontré qu'il y a deux façons de traiter du phonologiquement semblable, et que de pouvoir analyser de la valeur de pluriel dans /æz/ de *horses* ne permet pas nécessairement d'analyser de la valeur de verbe dans le /æz/ de *misses*. Autrement dit, si est accessible au Broca le fait de pouvoir se déterminer sur le caractère incorrect d'une séquence qui néglige les accords en nombre (la marque plurielle), c'est parce qu'il possède une capacité intacte de différenciation formelle qui lui permet d'opposer de la valeur de pluriel à de la valeur de singulier. Par contre, s'il lui est impossible d'analyser comme incorrecte l'absence de ce qui marque le verbe à la 3ème personne, c'est parce qu'il s'agit, dans ce cas, de repérer ce manque en fonction d'un programme implicite de cohésion qui lie nécessairement /he/ à /æz/ (*he misses*) et fait de /æz/ un fragment de l'unité verbe.

IMPLICATIONS

Après avoir fondé la spécificité de l'aphasie de Broca comme trouble de la capacité formelle élémentaire à analyser de l'unité, nous voudrions envisager les implications de cette définition dans l'étude de leurs performances sous l'angle du déficit puis de la compensation.

1. LA PERTE DU PRINCIPE FORMEL DE SEGMENTATION

a) L'INDÉPENDANCE DES ÉLÉMENTS LEXICAUX

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

Nous avons commenté au début de notre exposé l'indifférence du Broca à l'emploi de la préposition en termes d'indépendance d'élément à élément, faute de programme d'unité, de la même façon que nous venons de le faire dans les relations morphèmes/lexèmes.

Pour le test d'Ombredane, nous avons établi que l'aléatoire de la préposition n'était pas imputable à une erreur de choix lexical puisque l'erreur naissait de la présence des 2 substantifs (*chaise* et *chat*) et se corrigeait par la suppression du second. Si effectivement, comme le suggèrent nos résultats, le Broca est incapable de segmenter sa phrase en unités élémentaires, ceci implique que le principe de cohésion ne joue plus seulement sur la nature des éléments et sur leur nombre, mais aussi sur leur *ordre*. De ce fait, dans la phrase : *le chat est sur la chaise*, la préposition *sur* ne faisant plus, pour le Broca, partie d'un programme, n'est pas plus dépendante de *la chaise* que de *est*, que de *chat*.

Son rôle étant alors de désigner une position d'un *chat* [par rapport] à une *chaise*, la préposition ne doit pas se confondre avec les autres éléments lexicaux (elle doit, en particulier, s'opposer aux autres prépositions), mais elle est libre de se rapporter au substantif antécédent ou au consécutif. Ces faits permettent de voir que la phrase du Broca n'est pas la nôtre en ceci qu'elle n'est pas vectorisée. Le fait de supprimer le second substantif annule le risque d'erreur puisque n'existe plus alors d'alternative dans le choix du substantif auquel se rapportera la préposition; ce qui rend la phrase "agrammatique" (par l'absence du second substantif) rend le Broca "compétent". La préposition n'étant plus analysée comme fragment d'unité, ne vaut que pour le substantif présent, le second n'étant pas plus virtuellement là qu'il ne l'est matériellement. Ceci évoque d'autres erreurs qui apparaissent dans des tableaux aphasiques analogues et lors d'épreuves similaires (cf. Token Test) ou encore dans les récits, lorsque les malades doivent exprimer des relations temporelles ou spatiales :

l'automne est [après] l'hiver vs l'automne est [avant] l'hiver

Il n'est pas anodin que, dans ces cas aussi, les erreurs relevées soient antinomiques, et ceci confirme les conclusions auxquelles nous arrivons qui nous font dire qu'il ne s'agit pas d'un problème

logico-sémantique comme il y paraît. En effet, ce n'est pas la valeur lexicale, ni donc sémantique de la préposition qui est ici en cause, mais le fait qu'elle ne soit pas formellement incorporée à un programme implicite, ce qui la rend libre de se rapporter indifféremment à ce qui la précède ou à ce qui la suit. Ce qui fait problème au Broca, c'est de ne pouvoir donner à la préposition que le seul statut de valeur oppositionnelle alors qu'elle s'analyse aussi, pour le normal, comme fragment d'unité qui la lie obligatoirement et dans un certain ordre à un déterminant et à un lexème.

b) LA DÉRIVATION IMPOSSIBLE

La seconde conséquence du défaut d'analyse de l'unité minimale que nous voulons évoquer est ce que nous appellerons la perte de la capacité de dérivation du Broca. Ceci a été observé et noté par de nombreux auteurs, à savoir qu'il est plus difficile à un Broca de produire une transformation du type :

heureux / malheureuse que du type *bon / mauvais* .

Le phénomène ne se limite pas à ces simples cas souvent cités et peut être mis en évidence sous de multiples formes. Nous en rapporterons trois qui sont loin d'être exhaustifs.

** Les tests.*

(1) . L'exercice suivant consiste à demander aux aphasiques d'établir par écrit une liste de mots sur le modèle d'une dérivation à partir de *table*, qu'on leur donne également par écrit. Voici les réponses d'un Broca :

Modèle	Réponses du malade M.L.	Réponses du malade M.L.
<i>table</i>	<i>bouche</i>	<i>lance</i>
table	bouche	lance - lance
tablette	bache	lance - étain
tablier	bouche	lance - flamme
tableau	bègle	lance - tracteur
		lance - incendie
		lance - couple

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

(2) . La consigne de l'épreuve suivante est de dénommer deux images appariées d'objets selon le modèle proposé : vis / tournevis. On obtient les résultats suivants :

Modèle écrit	<i>Vis</i>	<i>Tournevis</i>
Réponses écrites de M.L.	disque	électrophone
	broche	barbecue

De même, lors d'un exercice qui consiste à donner les féminins de mots proposés sur le modèle *livreur / livreuse*, on obtient, à la place de *coiffeuse, dame-coiffeur*.

* *L'absence de modèle.*

Dans ces trois cas, il faut noter que la réponse s'est élaborée indépendamment de la règle qui présidait à la consigne et qui jouait à la fois sur la variation d'éléments morphologiques suffixés (exercices 1 et 3) et sur la permanence d'un élément lexématique. La consigne n'a pas fait modèle pour les Broca, c'est-à-dire que les malades ont répondu aux questions sans tenir compte de la contrainte imposée.

Les résultats à l'exercice 1 sont particulièrement illustratifs. Ils témoignent tout d'abord de ce que le malade a saisi qu'il lui fallait faire une liste de mots; mais cependant, pour chaque exercice, la liste ne s'organise pas autour du principe d'organisation de la liste témoin.

* *La stratégie du Broca.*

Ceci ne signifie pas pour autant que les réponses sont aléatoires mais qu'elles sont simplement régies par un principe autre que celui de la liste modèle. Dans le cas de l'exercice 1, lorsque le malade répond *bouche* = bache - bouche - bègle, la liste est constituée autour de la permanence de la lettre initiale et de la variation des suivantes. Dans le cas de *lance* = lance - lance; lance - étain; lance - flamme; etc... : il y a juxtaposition d'un lexème variant et d'un lexème fixe : *lance*.

Le malade a donc répondu, lui aussi, selon un principe de variation et de permanence, mais qui ne respecte pas les frontières de la liste type lexème (fixe) + morphème (variant).

<i>tabl</i>	<i>e</i>	
<i>tabl</i>	<i>ette</i>	
<i>tabl</i>	<i>ier</i>	
<i>tabl</i>	<i>eau</i>	
lexème fixe		morphème variant

Sa difficulté réside très précisément dans la décision de ce qui doit être permanent et de ce qui doit varier dans le passage d'un item à l'autre. L'aphasique de Broca sait que le second mot de la liste doit être à la fois différent et à la fois semblable au premier puisqu'il passe de *coiffeur* à *dame-coiffeur*, mais son problème est de pouvoir analyser que le passage de l'un à l'autre s'élabore sur du *fragmentaire* = *coiff* + *eur* ; *coiff* + *euse*. Or, cette notion présuppose un principe de segmentation qui, précisément, fait défaut à l'aphasique de Broca.

Si de *disque* il passe à *électrophone* et non à *tourne-disque* c'est parce que le modèle *vis* / *tourne-vis* n'a été interprété que comme passage d'une *désignation lexicale n° 1* à une *désignation lexicale n° 2*, et non comme dérivation entre deux mots entretenant entre eux des rapports d'identité fragmentaire c'est-à-dire sous la forme *vis* / *tourne+vis* (isolant donc *tourne* et le rendant ainsi disponible). Pour le Broca : *tourne-vis*; *coiffeur*; *électrophone* sont des entités lexicales homogènes ayant valeur de désignation, sans caractère fragmentable. Il les oppose donc mais n'est plus capable de leur faire établir des relations de dérivation qui s'élaborent selon des règles de permanence de certains éléments et de variation d'autres.

Ce n'est pas qu'il confonde *coiffeur* et *coiffeuse*, puisqu'il peut analyser ce qui les oppose (masculin / féminin) ainsi que le montre sa réponse, mais il n'est plus capable d'imputer cette opposition à la variation *eur* / *euse* qui nécessite que ces morphèmes puissent être dissociés de *coif*. Il marque donc cette différence de genre d'une autre façon : par la juxtaposition à *coiffeur* du lexème *dame*, marque du féminin sans équivoque.

* *Sans segmentation, pas de dérivation.*

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

La raison de son incapacité à déduire l'opposition féminin / masculin de la variation de morphèmes suffixes *eur / euse*, apparaît très clairement dans les réponses aux exercices 1 et 2 : l'aphasique de Broca a perdu le *principe* même de la dérivation, et ce principe lui est inaccessible à cause de sa perte de capacité de segmentation.

Il faut voir, en effet, que pour être reconnue comme telle, la dérivation implique

- non seulement un *cadre*,
- mais aussi un *fractionnement du cadre* qui permet à chaque fragment de varier sans que d'autres aient en même temps à le faire ;
- et enfin, que le fractionnement soit *modélisé* (par la constante du cadre) pour que la variation d'un item à l'autre ne soit pas seulement lexicale mais maintienne, en outre, la cohésion du cadre.

De ce fait, la transposition de *coiffeur* en *dame-coiffeur* ne peut être retenue comme dérivation car, bien que témoignant d'une variation lexicale, elle ne maintient pas de solidarité *nécessaire* entre les éléments variants. De la même façon, la suite : *bache - bouche - bègle* ne forme pas non plus une liste dérivative lexicale parce que les éléments variants sont le fait d'un découpage phonologique et/ou graphique, et non lexical. Les "suffixes" *ache - ouche - ègle* ne sont, en effet, pas le fruit d'une analyse segmentale qui, en les faisant fragments d'une totalité, les aurait fait entrer dans un rapport oppositionnel comme peuvent le faire : (*tabl*) *ier; ette; eau; age* etc... Ce dernier exemple illustre parfaitement la démarche aphasique qui consiste à changer la question du test faute de ne pouvoir concevoir, c'est-à-dire analyser, celle qu'il prétendait poser. Ce même principe de dérivation régissant entre autre la flexion de nos verbes, on ne s'étonnera pas de voir signaler que conjuguer est un exercice particulièrement difficile pour les aphasiques de Broca.

C'est ainsi que trouve sa solution l'apparent paradoxe des divergences des performances de ces malades dans les séries de transformations du type *utile / inutile* et *bon / mauvais* qui leur rend la seconde plus accessible. En effet, à chaque fois, les deux termes mis en rapport entretiennent des rapports conceptuels antinomiques analogues pour les deux séries, ce qui présuppose un même principe implicite de différenciation. Ce qui les oppose, et

qui met le Broca en échec, c'est que dans le cas de *utile / inutile*, les deux termes mis en rapport ne se définissent pas seulement par leur antonymie mais que celle-ci est contrainte par un principe implicite autre qui les relie formellement de façon fragmentaire.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que le problème de la dérivation, ou celui, analogue, de la flexion que nous avons ici illustré de différentes façons, repose sur un principe qui s'origine ailleurs que dans son lieu de manifestation. En effet, bien que la dérivation soit un mode d'organisation lexicale, ou encore de catégorisation lexicale, la capacité qui la permet se fonde dans la nécessité d'une analyse segmentale formelle.

** Une autre stratégie : le Wernicke à la dérive ...*

Envisagées sous cette forme, les réflexions déjà notées¹⁰ autour du contraste des performances du Broca dans l'évocation d'antonymes, trouvent une cohérence dans les réponses parfaitement inversées du Wernicke à ce type de test. Pour ce dernier, en effet, la dérivation *utile/inutile* constitue une filiation, alors que les séries du type *bon/mauvais* lui sont plus difficilement accessibles.

C'est pourquoi, l'exercice 1, présenté plus haut, ne pose pas au Wernicke le même problème qu'au Broca et, sollicité d'établir lui aussi une suite sur le même modèle que *table - tableau - tablette - tablier* un aphasique de Wernicke, Mr. N. a répondu oralement :

/las/
/lasj /
/lasj /
/lasj /
/las t/
/las tma/
/las tm /

De la même façon, les exercices élaborés¹¹ autour de la transposition *travailleur / travailleuse* donnent les performances suivantes :

¹⁰. Cf. *l'Aphasie*, p. 473, A.R. Lecours, Lhermitte, Rouillon. p. 575-576, A.R. Lecours - L. Coderre.

¹¹. Cf. Hubert GUYARD, "Le test du test", in *Tétralogiques* n° 2.

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

MODELE ORAL	le travailleur	la travailleuse
	<i>le tailleur</i>	<i>la tailleuse</i>
	<i>le gaspilleur</i>	<i>la gaspilleuse, non!</i>
		<i>la gaspillure</i>
	<i>le voleur</i>	<i>la voleuse</i>
	<i>le cultivateur</i>	<i>la cultivateuse</i>
		<i>la cultivateuse</i>
		<i>la culture ?</i>
	<i>l'instituteur</i>	<i>l'instituteuse</i>
		<i>l'instituteuse</i>
		<i>l'institutieuse</i>

Ou encore, si la gomme sert à gommer

Réponses orales

l'aspirateur sert à aspirater

Mr. N.

le téléphone sert à téléphoner

tambourer non !

le tambour sert à tambouler non! à

luner

les lunettes servent à luner à luiner... à

le cornichon sert à cornicher

De tels exemples peuvent être multipliés et variés dans de nombreux exercices, et ce genre de productions émaille aussi le discours spontané de l'aphasique de Wernicke.

* *la prégnance du modèle.*

Il est intéressant d'analyser ces réponses car elles se différencient fondamentalement de celles faites par le Broca. Si les deux groupes (Broca et Wernicke) ont en commun de répondre à la question sur le mode de la variation de certains éléments et la permanence d'autres, leurs réponses s'opposent radicalement dans le fait que seul l'aphasique de Wernicke effectue cette commutation dans le cadre d'un découpage dont les frontières sont les mêmes que celles du modèle.

Si l'on analyse la règle du second exercice sous la forme : *travail + eur / travail + euse* on constate que les réponses fournies ici respectent la même fragmentation : *cultivat + eur / cultivat + euse* mais, qu'en outre le modèle devient prégnant au point de maintenir

la même forme à l'élément variant. Au contraire de chez le Broca, la règle fait donc modèle mais de façon pathologique puisqu'elle est reproduite "automatiquement". Cette assertion serait sans fondement si elle ne s'appuyait pas sur l'incapacité du malade, mise en évidence par le test, à résister aux pièges tendus. C'est ainsi que cultivat{eur} et institut{eur}, bien qu'étant de la même façon que travail{eur} dérivables par la variation de leur suffixe, exigent cependant que l'élément variant soit d'une autre qualité, d'une autre forme, que le modèle. Cette dernière nécessité est totalement négligée par le malade qui produit de la dérivation au travers du même découpage, mais conserve au suffixe la même forme. Ce faisant, il montre qu'il ne peut *contester* la règle donnée puisqu'il est contraint d'assimiler identité morphologique et identité matérielle. Autrement dit, se manifeste là son incapacité à imputer la même valeur de féminin (la même identité formelle) à de la séquence matériellement différente et réciproquement, son incapacité à matérialiser par des séquences distinctes de phonèmes, une même valeur formelle de féminin : *euse = ice = féminin*. L'allomorphisme le trouble.

** Sans différenciation, une dérivation incontrôlée.*

Dans le cadre de nos tests, les erreurs, dans les réponses des aphasiques de Wernicke, ne sont pas dûes au manque du *principe* de la dérivation, qui exige une analyse segmentale en fragments, mais à l'incapacité où il est de se déterminer sur la valeur oppositionnelle de ceux-ci. De ce fait, ce n'est pas la façon de passer de *gomme* à *gommer* qui pose problème au Wernicke mais le fait de pouvoir contester la systématique induite par le matériau de départ, en étant à même d'analyser que *cornicher* n'a pas de valeur lexicale.

Ceci veut dire que, pas plus que chez le Broca, mais pour des raisons inverses, on ne considèrera les performances des aphasiques de Wernicke dans les exercices *utile / inutile* comme les témoins d'une capacité conservée à établir des sous-catégorisations lexicales sur la base de dérivations. En effet, même si leurs réponses sont celles attendues, leur production repose sur un fonctionnement pathologique parce que fondé sur une systématité autre que chez le normal, imputable à la seule apparence des séquences phonémiques et non plus au principe abstrait du lexique, au point qu'elles ne doivent leur apparence

correction qu'à l'effet inducteur de la consigne. Seule une résistance aux pièges tendus par l'allomorphisme, qui suppose une contestation de la systématique dérivative en fonction d'une différenciation lexicale effective serait la preuve d'une maîtrise intégrale de cette modalité grammaticale. Il ne s'agit plus alors de systématique, mais du processus abstrait d'analyse auquel, ainsi que les tests le montrent, les Wernicke n'ont plus accès.

2 . LA PERMANENCE DU PRINCIPE FORMEL DE DIFFÉRENCIATION.

a) AU-DELÀ DU DÉFICIT QUALITATIF.

Après avoir envisagé le tableau clinique de l'aphasie de Broca sous l'angle déficitaire, c'est-à-dire en évaluant les conséquences de la perte de l'analyse segmentale, (ceci mis en contraste avec l'aphasie de Wernicke), nous voudrions aborder maintenant la question du point de vue inverse et définir ce qu'entraîne la permanence de l'analyse différentielle formelle.

Avant de le faire, nous voudrions souligner l'artifice de l'exposé qui nous oblige à présenter successivement le déficit puis la permanence des deux capacités formelles élémentaires, car elles sont structurellement liées, au point que le manque s'observe toujours au travers du fonctionnement hypertrophié de ce qui est conservé.

C'est pourquoi nous avons montré, à diverses reprises, tout au long de cet article, que l'aphasique de Broca, tout en étant incapable d'élaborer un principe élémentaire formel *d'unité*, ne restait pas pour autant sans aucune performance, car il conservait encore une *sensibilité à la valeur oppositionnelle* des éléments lexicaux (morphèmes et lexèmes) pour peu qu'on lui donne l'occasion de la manifester.

** Les tests.*

Cette faculté de choix par maintien d'un *principe formel* de différenciation est manifeste dans les très bons résultats obtenus, en règle générale, aux épreuves de désignation d'images et d'objets; mais elle trouve sa limite dans la perte d'un contrôle conjoint du principe élémentaire segmental comme c'est le cas dans les

épreuves qui mettent en jeu les prépositions, ainsi que nous l'avons montré.

Il est une autre épreuve dite de "compréhension orale" pour laquelle nous avons pu observer un contraste de performances très intéressant selon le mode de présentation de la consigne. Il s'agit du très classique "Token Test", que nous avons proposé sous sa forme habituelle à des aphasiques de Broca et dont le principe a été reconduit avec les 20 figures d'un jeu de cartes. Comme l'épreuve, proposée sous la forme de désignations aléatoires successives (ex: le petit rond bleu - le grand carré jaune - le grand rond rouge, etc...), provoquait des erreurs qui ne nous apprenaient rien, faute de pouvoir en dégager un principe d'élaboration, nous l'avons systématisée de la façon suivante : (nous rapportons ici un extrait des performances du malade).

Token Test

Questions : montrez le...	Réponses de Mme.N.
petit rond bleu	<i>grand rond bleu</i>
petit <u>carré</u> bleu	<i>grand <u>carré</u> vert</i>
<u>grand</u> carré bleu	<i><u>grand</u> rond rouge</i>
grand <u>rond</u> bleu	<i>petit <u>rond</u> rouge/bleu (hésitation)</i>
<u>grand</u> rond <u>jaune</u>	<i>petit <u>carré</u> <u>jaune</u></i>
grand <u>carré</u> jaune	<i>grand <u>carré</u> vert</i>

Cartes à jouer

Question : montrez le...	Réponses Mr.T.
roi de carreau	<i>roi de carreau</i>
roi de <u>trèfle</u>	<i>valet <u>trèfle</u> roi</i>
<u>dame</u> de trèfle	<i>dame de trèfle</i>
dame de <u>carreau</u>	<i>roi dame <u>carreau</u> valet</i>
<u>valet</u> de carreau	<i><u>valet</u> de trèfle</i>

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

valet de <u>pique</u>	<i>valet de pique</i>
valet de <u>cœur</u>	<i>dame</i> <i><u>cœur</u></i> <i>roi</i>

Dans le cadre de cette seconde épreuve, nous rapportons un exercice de dénomination de cartes, bâti sur le même principe, et dont les résultats éclairent singulièrement les performances notées ci-dessus.

Question : “donnez le nom”.	<i>Réponses orales Mr.T.</i>
Roi de trèfle	<i>/le troi... de tr f/</i>
Roi de <u>carreau</u>	<i>/le... <u>carreau</u>/</i>
Roi de <u>pique</u>	<i>/le roi... c'est pareil quoi!... la <u>pique</u>/</i>
<u>Dame</u> de pique	<i>/<u>dame</u>... de pique/</i>
Dame de <u>cœur</u>	<i>/dame... oui mais <u>cœur</u>/</i>
Dame de <u>carreau</u>	<i>/carreau/</i>
Dame de trèfle	<i>/trèfle un... eh.../</i>
Valet de <u>carreau</u>	<i>/le... <u>carreau</u>/</i>

Notre question est organisée autour du fait que seul un élément nouveau d'information intervient d'une désignation à l'autre. Nous pensons que cette présentation du test, parce qu'elle circonscrivait l'élément nouveau du point de vue informatif, permettrait au Broca de faire jouer de façon intégrale ses capacités oppositionnelles et qu'il serait ainsi plus performant que lors de la présentation habituelle. Or, c'est le phénomène inverse qui s'est produit car les réponses se sont avérées quantitativement au moins aussi mauvaises dans ce second cas; si ce n'est plus. Pour la première présentation de l'épreuve : dénomination aléatoire, le pourcentage de bonnes réponses est de l'ordre de 9 sur 20 items proposés; dans la seconde, il n'est plus que de 5 sur 20. La difficulté semblait naître du mode de rapport *successif* des désignations à faire.

Exercices dictés.

Pour vérifier notre hypothèse et tenter une explication, nous avons proposé à nos aphasiques de Broca plusieurs exercices sous forme de dictée de phrases autour du même principe qui consiste à faire varier d'une phrase à l'autre un seul élément. Voici un échantillon des performances¹² recueillies auprès de différents malades. Le test consiste à dicter les phrases une à une, mais d'un seul tenant :

1 . Mr. L.

DICTEE	REPONSES
le tire-bouchon	le tire-bouchon
le tire-bouchon noir	il <u>noir</u>
les tire-bouchons	<u>les</u>

2 . Mr. L.

DICTEE	REPONSES
les patins à roulettes	patin-roulette
les patins <u>sont</u> à roulettes	<u>sont</u>
les patins sont à roulettes	sont roulettes

3 . Mr. F.

DICTEE	REPONSES
nous coupons du blé	nous avons blé
nous coupons du <u>foin</u>	nous avons du <u>foin</u>
nous <u>ramassons</u> du foin	<u>ramasse</u> foin
<u>Je</u> ramasse du foin	<u>Je</u> du foin

4. Mme N.

¹². Deux d'entre elles ont déjà fait l'objet de développement dans *Tétralogiques*, n°1, 1984.

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

DICTEE	REPONSES
La vache mange	la mange
La <u>fil</u> le mange	la <u>fil</u> le
Le <u>bé</u> bé mange	le <u>bé</u> bé
Le bébé <u>ple</u> ure	le <u>ple</u> ure

Pour les exercices suivants (5 et 6) ont été données à la malade des étiquettes écrites comportant chacune un mot graphique en raison des difficultés que présentait une dictée sous sa forme traditionnelle :

Mme.N.

DICTEE	REPONSES
Le tablier de cuisine est rouge	tablier cuisine rouge
le tablier de cuisine est à <u>laver</u>	<u>laver</u>
le tablier de cuisine est <u>déchiré</u>	tablier cuisine <u>déchiré</u>
le tablier est <u>pendu</u> dans la cuisine	<u>pendu</u>
le tablier <u>n'est plus</u> dans la cuisine	<u>n'est plus</u>
la cuisine est grande	la grande

Mme.N.

DICTEE	REPONSES
le tire-bouchon est rangé	tire bouchon rangé
le tire-bouchon est <u>noir</u>	<u>noir</u>
le tire-bouchon <u>n'est plus là</u>	<u>là n'est plus</u>
il tire le bouchon noir	tire bouchon noir
il a tiré le bouchon noir	rangé noir

Au-delà de l'apparente diversité des résultats, dûe à la variété des épreuves proposées, nous allons tenter de cerner à quelles stratégies pathologiques correspondent ces réponses.

b) INDENTIFICATION, REDONDANCE ET SYNTAXE :

** une stratégie d'effacement..*

Les résultats à ces épreuves de dictée mettent en évidence un mode de réponse qui présuppose une double stratégie. Pour chaque nouvelle phrase dictée, les malades ont tendance à la fois à faire figurer ce qui est neuf par rapport à la phrase précédente et à la fois à négliger ce qui est permanent. Le fait de pouvoir noter l'élément nouveau et d'effacer celui ou ceux qui sont communs aux deux phrases implique d'être capable d'analyser ce qui est identique dans les deux énoncés et ce qui y est différent. Ceci confirme nos conclusions quant à la parfaite maîtrise par l'aphasique de Broca de ce principe élémentaire qui est la différenciation formelle de l'identité que nous avons définie plus haut.

Mais ces résultats vont plus loin car ils font état d'une *opération d'effacement* des éléments dès lors qu'ils sont en commun avec l'énoncé précédent. Il faut voir que ce phénomène n'est pas fortuit et qu'il est systématisable par la formulation d'exercices adéquats. Il ne touche pas uniquement la dictée de phrases et nous pensons pouvoir avancer que les performances de ces malades aux autres épreuves, telles le Token Test ou les cartes à jouer, dont nous avons parlé précédemment, s'organisent de la même façon.

Dans ces deux derniers cas, étant donné qu'il ne s'agit pas d'épreuves de même nature que la dictée, on ne s'étonnera pas de ne pas pouvoir superposer les erreurs car elles ne seront pas identiques dans leur manifestation. En particulier, le phénomène d'effacement, qui apparaît en dictée sur le mode d'une absence matérielle de certains éléments, ne figure pas alors de façon positive puisqu'il s'agit de désigner des formes et des couleurs "qui existent déjà". Il n'empêche que leurs réponses se sont bien organisées sur le même principe en ceci que l'erreur ne porte pas sur le nouvel élément informatif mais que, par contre, l'aléatoire frappe celui (ceux) qui sont permanents d'une consigne à l'autre. Nous pensons pouvoir assimiler ce fait au phénomène d'effacement que nous avons relevé dans la dictée.

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

Ce que nous rapportons ici s'inscrit parfaitement dans la lignée des commentaires des productions aphasiques de Broca et que résumant parfaitement Tissot et Mounin¹³ de la façon suivante : l'aphasique supprime le supposé connu au profit de l'exprimé. Mais la formulation descriptive aussi précise soit-elle n'est pas suffisante et nous voudrions démontrer que le fait ainsi signalé est explicatif de l'aphasie de Broca.

** Effacement et syntaxe.*

Tout d'abord, ce qui nous paraît essentiel et qui peut sembler paradoxal, c'est de relever que le caractère quantitativement déficitaire des réponses s'établit sur la base d'une analyse qualitativement correcte, preuve en est le caractère non aléatoire des éléments négligés. En d'autres termes, ces résultats nous conduisent à imputer au principe élémentaire formel de différenciation le phénomène d'effacement qui les caractérise¹⁴.

Nous pourrions résumer cela de la façon suivante : il y a effacement de l'identique pour "cause" de redondance; cette formulation qui vaut pour décrire les performances des aphasiques de Broca, peut aussi, dans son principe, rendre compte du phénomène syntaxique normal, car elle en définit un des modes de manifestation.

C'est ainsi qu'au contraire de : la petite fille elle *coud*, la phrase : la petite fille *coud* est déclarée énoncé syntaxique en raison du mécanisme d'effacement de la (fille) et elle (*coud*) et de son corollaire, la répétition sur tous les termes du syntagme de marques du féminin et du singulier (petite / petit \emptyset — *coud* \emptyset / *cousent*). Ces manifestations matérielles du lien syntaxique sont rendues possibles par la capacité d'identification formelle d'une même valeur (de féminin et de singulier dans l'exemple cité).

Bien que les réponses aphasiques présentées plus haut s'organisent aussi autour de ce principe qui tend à gommer le même (l'identique), les énoncés *je du foin/sont roulettes* ou *le pleure* sont

¹³. TISSOT, H. et MOUNIN, G. : *L'Agrammatisme*, p. 18.

¹⁴. cf, M.C. LE BOT, A. DUVAL et H. GUYARD la syntaxe à l'épreuve de l'aphasie. *Tétralogiques* n°1.

cependant syntaxiquement inacceptables. Ce qui rend pathologiques ces énoncés, c'est le fait que le principe d'effacement y est *généralisé*, sans restriction aucune, à *tous* les éléments lexicaux qui sont redondants d'une *phrase* dictée à l'autre. Deux réflexions s'imposent alors :

- Tout d'abord, on remarque que la règle s'applique à une *série* de phrases, et non à une seule, ce qui conduit à penser que la notion même de phrase est perturbée, et qu'elle n'a pas les limites de celle du normal.

- Ensuite, si l'effacement est, ici, pathologique, c'est qu'il n'a pas été limité par la nécessité de maintenir néanmoins une certaine cohésion de *l'unité* segmentale.

De ce fait, si, effectivement, *ramasse* est reconnaissable comme même, comme identique dans les deux énoncés : *nous ramassons du foin* et *Je ramasse du foin* pour autant le principe syntaxique et l'effacement matériel qu'il implique ne peut jouer, car il ne tient alors plus compte du cadre de la phrase, et entraîne la production de : *je du foin*, qui est pathologique. Elle ne l'est cependant pas pour le Broca qui l'accepte car, ne possédant plus la capacité d'élaborer de *l'unité formelle*, il ne peut analyser l'absence de *ramasse* comme un manque, de la même façon que, pour lui, *je* n'implique la présence d'aucun autre élément et se suffit à lui-même.

On comprend mieux, dès lors, que la caractéristique des performances des aphasiques de Broca soit évaluée comme quantitativement déficitaire. On a eu souvent tendance à interpréter leurs difficultés en termes d'incapacité à traiter les consignes complexes (comportant un grand nombre d'informations à la fois), or, c'est peut-être la notion même de consigne qu'il faut revoir. En effet, les performances ici évoquées suggèrent que, ce que *nous* analysons comme une succession d'énoncés distincts (série de phrases dictées, suite de désignations différentes : Token Test) est saisi au travers d'une analyse pathologique qui fait éclater les frontières que le normal élève entre des phrases, en soumettant la *totalité* de la consigne au processus d'identification, et qu'en outre ce processus vise à la neutralisation du redondant. De ce fait, ce qui nous apparaît être un traitement partiel de la consigne n'est pas à analyser comme une causalité mais comme la résultante d'un

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

fonctionnement pathologique implicite qui fait qu'une information vaut et suffit pour toutes les autres.

Nous tenons ce fait clinique pour essentiel, parce que définitoire du trouble aphasique de Broca, et si nous l'avons mis en évidence dans des épreuves de "compréhension", il ne s'y réduit pas et est tout aussi explicatif des difficultés dites "d'expression" dont la forme la plus caricaturale se manifeste par la stéréotypie.

** La syntaxe, inversion de la dérivation.*

L'intérêt de la clinique des aphasies de Broca est de nous permettre de mieux saisir le processus syntaxique et d'en préciser la définition. En particulier, ces énoncés nous démontrent que la capacité de différenciation (ou d'identification formelle, parce qu'elle permet d'élaborer la notion de redondance (de valeur identique redondante) *engendre une dynamique d'économie* qui vise à l'effacement matériel du même. Mais ils nous montrent aussi qu'il est nécessaire que ce processus soit conjointement contrôlé par une analyse formelle segmentale qui la limite en maintenant une cohésion de l'unité. De ce fait, les productions des Broca sont incorrectes ("agrammatiques") non par défaut du principe fondateur de la syntaxe, mais à cause de leur incapacité à y poser des "limites".

C'est ainsi que nous faisons de la syntaxe le processus inverse de la dérivation (ou de la flexion), dans la mesure où ce principe s'origine ailleurs que dans son lieu de manifestation. Si la syntaxe joue effectivement rôle de lien entre les *unités* formelles d'une phrase, il faut bien voir que ce qui fait lien est le résultat d'une analyse différentielle formelle qui élabore *l'identité*. C'est pourquoi, pas plus que les Wernicke n'établissent de rapports dérivatifs normaux (c'est-à-dire formellement fondés), les Broca ne produisent d'énoncés syntaxiquement corrects.

CONCLUSION.

Dans cette étude nous avons voulu expliciter ce qui nous semble être le préalable méthodologique à toute recherche en sciences humaines, qui doit écarter le piège de la positivation du fait

clinique, pour tenter de mettre à jour les processus pathologiques sous-jacents qui le fondent.

Envisagée de ce point de vue, la clinique des aphasies de Broca s'est révélée cohérente. Nous voulons dire par là, que les faits souvent contradictoires caractéristiques de ce tableau ont alors trouvé leur solution dans un principe explicatif unique. Nous avons démontré d'une part que les difficultés rencontrées par les aphasiques de Broca dans l'emploi de la préposition, et d'autre part que le caractère quantitativement déficitaire de leurs performances n'étaient qu'en apparence contradictoires avec l'exigence de précision lexicale et la très haute valeur informative dont témoignent leurs énoncés.

Se trouve là posée la problématique de l'aphasie comme manifestation d'une dynamique pathologique qui fait que le trouble n'apparaît phénoménalement qu'à l'état compensé. C'est pour nous le même mécanisme pathologique qui rend l'aphasique de Broca incompetent avec les prépositions et qui le fait omettre ou négliger de nombreux éléments lexicaux dans ses énoncés. Nous ne pouvons cependant pas en imputer la cause à ce qui serait "la nature" particulière de ces éléments statistiquement les plus négligés.

Deux raisons nous en empêchent :

- Les difficultés notées avec la préposition peuvent s'observer sous une autre forme mais pour des raisons identiques, dans les erreurs d'accord.
- Les éléments négligés (absents) dans les productions des Broca peuvent toucher toutes les catégories du lexique.

1- Nous avons tout d'abord montré que la préposition pose problème aux Broca essentiellement dans la mesure où ils doivent prendre la décision de la rapporter à l'élément (ou nom) de la phrase qui la précède ou qui la suit. La question n'est cependant pas réservée à la seule préposition et nous pensons pouvoir avancer que la même difficulté est à l'origine des erreurs d'accord (en genre et en nombre par exemple) relevées chez les Broca. En effet, dans ces deux cas, l'erreur cède à un protocole qui supprime soit le nom consécutif à la préposition (le chat est —), soit placé en fin de phrase l'élément à accorder (l'enfant ramasse les belles —); la

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

difficulté est ainsi effacée. Ceci signifie que l'erreur n'est pas due à la nature de la préposition. Bien différemment, on assiste à l'induction ou, au contraire, à la régulation de cette erreur par ce que nous avons appelé l'environnement phrastique, qui suggère que l'accord (de la préposition et du morphème de genre ou de nombre) peut s'effectuer, chez le Broca, de manière aussi indifférente avec tel ou tel élément de la phrase. Leurs réponses trouvent même leur cohérence dans cette indifférence, car le choix de la préposition ou celui du morphème n'est pas, pour autant, aléatoire.

Nous proposons d'expliquer ces difficultés par l'incapacité, dans laquelle nous avons mis l'aphasique de Broca, de signifier l'unité minimale qui permet de contraster le Nom du Verbe. C'est à dire qu'il n'est plus capable de maîtriser la nécessaire complémentarité de certains fragments au sein d'un tout unitaire, d'un élément minimal segmental d'analyse, fondateur dans le même temps d'engendrement et de dénombrement du multiple. C'est pourquoi, la préposition n'ayant plus valeur de fragment d'unité, qui la ferait solidaire d'un déterminant et d'un lexème, est libre de se rapporter à l'un ou l'autre des noms de la phrase.

2- Nous avons en outre mis en évidence que la négligence, le plus souvent marquée par l'absence, de nombreux morphèmes dans les énoncés des Broca, pouvait être systématisée, c'est-à-dire anticipée, mais aussi généralisée à l'ensemble du lexique. L'explication n'est pas à rechercher dans le caractère peu informatif (et qui resterait à démontrer) de ces éléments omis. Ce déficit dépend de la manière dont les malades identifient obligatoirement, manière induite par les divers exercices ou tests qu'on leur propose. La meilleure illustration de notre propos est dans la régularité avec laquelle ils négligent (en l'effaçant ou en le neutralisant) l'élément lexical identifiable comme même dans les séries de phrases ou de désignations qu'on soumet à leur "compréhension".

Ce mécanisme pathologique ne privilégie pas tel ou tel type d'élément ou tel ou tel domaine (compréhension, expression, écrit, oral etc...) mais commande l'ensemble des performances de l'aphasique de Broca et s'applique à la totalité du lexique. En effet, il s'agit bien toujours du même processus d'effacement engendré par l'identification implicite, mais ses manifestations ne doivent leur diversité qu'à la nature des exercices proposés. Ce traitement

concerne tout ce qui, subissant une analyse implicite oppositionnelle, est reconnu comme identique : c'est pourquoi les déterminants sont, au même titre que les lexèmes et que les morphèmes susceptibles de subir cette même analyse. La pathologie ne réside pas ici dans l'identification mais dans l'incapacité dans laquelle se trouve le Broca à limiter l'effacement qu'elle induit, faut du principe implicite de segmentation qui la contrôlerait en maintenant une présence minimale des fragments de l'unité.

Pour ces deux raisons, nous croyons pouvoir affirmer que les troubles des aphasiques de Broca ne trouveront pas leur solution dans l'évaluation statistique des éléments négligés, ce qui est confirmé par les listes d'exceptions qui accompagnent souvent les études de ce type. C'est donner aux éléments manquants, dont le dénombrement n'a été rendu possible qu'en regard d'une supposée¹⁵ production normale de l'aphasique, un statut qui les ferait préexister à l'analyse qui les fonde.

La clinique suggère que des modèles qui répertorient des "natures" grammaticales de mots et qui différencient des mots "outil", des mots "lexicaux", des mots "grammaticaux" etc... n'est pas apte à rendre compte de la spécificité du trouble aphasique.

Deux points se dégagent de notre étude. Tout d'abord, la notion généralement admise de statut grammatical des éléments est par trop réductrice car elle donne au terme de statut une acception unique. Or la pathologie nous contraint d'en fournir une définition double. Notre travail a, en effet, permis de montrer que l'aphasie de Broca manifeste une dissociation, dont la valeur se vérifie dans le tableau corollaire de l'aphasie de Wernicke, entre:

- une analyse différentielle implicite qui fonde la valeur oppositionnelle de l'identité minimale.
- et une analyse segmentale implicite qui fonde la valeur contrastive de l'unité minimale. Se trouvent là pathologiquement disjointes les deux capacités fondatrices du processus implicite de

¹⁵. Ce comparatisme ne nous semble pas fondé scientifiquement car il fait de l'énoncé aphasique un énoncé normal moins performant; alors que ce sont là deux productions fondamentalement incomparables puisqu'elles ne procèdent pas d'une même compétence.

L'aphasie ou le paradoxe du phénomène

grammaticalité qui, chez le normal, agissent conjointement et simultanément.

Deuxièmement, ces deux capacités d'analyse sont structurellement liées puisque le trouble aphasique ne se présente jamais comme l'absence d'un des processus implicites de la grammaticalité mais comme le résultat des mécanismes compensatoires qui se mettent alors nécessairement en place. C'est ainsi que l'aphasie se définit obligatoirement et par le déficit sélectif d'une capacité d'analyse et par le fonctionnement hypertrophié de la capacité conservée. Le tableau clinique de l'aphasie de Broca est donc la conséquence d'une incapacité à manifester un principe segmental et d'une pregnance de l'analyse différentielle qui devient le mode unique de grammaticalisation. Ce que nous observons n'est rien d'autre que l'effet de la rupture de l'équilibre entre ces deux analyses fondamentales. La totalité des performances de l'aphasique de Broca n'est que le produit de la seule capacité d'identification dont il est encore capable .

Mais il faut bien voir que nous donnons de l'aphasie une explication en termes de processus sous-jacents organisateurs des énoncés des malades et que nous tournons donc le dos à l'évidence. C'est pourquoi un seul principe explicatif peut faire le lien entre des faits cliniques manifestement divers qui n'ont eu d'autre spécificité que leur régularité statistique à apparaître ensemble dans une même constellation symptomatologique. Les erreurs antinomiques dans l'emploi de la préposition, les fautes d'accord, l'absence de dérivation, la très haute teneur informative des énoncés et leur caractère quantitativement déficitaire sont les traits souvent réunis dans les tableaux descriptifs des aphasie de Broca. Ce sont là les diverses manifestations (dont la liste reste ouverte) d'une capacité très réelle à établir de la valeur oppositionnelle formelle qui contraint le choix de la préposition ou du morphème d'accord et élabore aussi des rapports d'identité. Mais cette capacité n'étant plus contrôlée ou limitée simultanément par l'autre principe formel minimal qu'est la segmentation, le choix prend l'apparence d'une antinomie ou d'une erreur et l'énoncé semble quantitativement déficitaire.

Nous croyons par une telle démarche passer d'une analyse descriptive à une analyse explicative en proposant une définition

unitaire, dont la complexité n'a de mesure que la réalité étudiée, de la stratégie compensatoire inhérente au trouble aphasique, résultante d'un déficit et d'une prégnance de processus implicites élaborant, pour l'un, le principe formel de l'identité, et, pour l'autre, le principe formel de l'unité. Nous pensons nous garder ainsi de confondre le trouble aphasique et les différentes manières que l'observateur a de le dire et qui ne font, peut-être, de ses descriptions, qu'un inventaire de son savoir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- BACHELARD G. : *La formation de l'esprit scientifique*. Vrin . Paris 1983
- GAGNEPAIN J. : *Du Vouloir Dire*. Pergamon Press . 1982.
- GOODGLASS H. et BERKO-GLEASON, J. Agrammatism and inflectional morphology in English. *Speech Res.* 3 157 1960.
- LECOURS A.R. et LHERMITTE F. *l'Aphasie*. Flammarion . 1979.
- LE BOT M.C. , DUVAL A. et GUYARD H, La syntaxe à l'épreuve de l'aphasie. in *Tetralogiques* 1. Presses universitaires. Rennes II . 1984.
- TISSOT R. , MOUNIN G. et LHERMITTE F. : *L'Agrammatisme* , Dessart 1973.
- DUVAL-GOMBERT A. "*Les troubles de la lecture et de l'écriture dans les cas d'aphasie*" Rennes 1976. Thèse de 3^o cycle.
- GUYARD H. "*Contribution linguistique à la réalisation sur ordinateur d'un simulateur d'aphasie*" Rennes 1978. Thèse de 3^o cycle.
- LE BOT M.Cl. "*Dénotation - Théorie du Signifié et Aphasie*". Rennes 1980. Thèse de 3^o cycle.